

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'APT

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

MAIRIE
DE
CADENET
84160 Cadenet

N° 60/2024

Mis en ligne le 28/6/2024

Téléphone 04 90 68 13 26
Mail : accueil@mairie-cadenet.fr

Session du 20 juin 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE 20 JUIN
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence
de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 11 juin 2024

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX
JACQUEME, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE
LACENNE, JAUMARY, DUVAL, BERGE, JAUBERT, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL,
LEROY, SCHOFFIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN, SLAVICEK, VEVE, MICHAUX,
BASTIE

Secrétaire de séance : Mme GRANGE Valérie

Absents :

Absents excusés: RIPERT, DEBIT, SEVE

Procurations :

M RIPERT	a donné procuration à	Mme LEROY
Mme DEBIT	a donné procuration à	Mme MICHAUX
Mme SEVE	a donné procuration à	Mme KHALIZOFF

----- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT – ASA CADENET PUYVERT

- Vu** l'article L2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs aux attributions du Conseil Municipal
- Vu** les articles 2311-7 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs à l'attribution des subventions,
- Vu** la délibération 38/2024 du 11 avril 2024 relative au budget primitif de la commune,

Considérant la demande de subvention présentée par l'association syndicale autorisée de CADENET-PUYVERT

Considérant que la commune déverse une partie des eaux d'écoulement du pluvial dans les réseaux de l'ASA,

Monsieur JAUBERT, Adjoint délégué à la Vie Economique, au Tourisme et à l'Environnement, informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention présentée par l'ASA de CADENET-PUYVERT en 2024, au titre de la couverture d'une partie des frais d'entretien et de réparation des réseaux de l'ASA qui réceptionne les eaux d'écoulement du pluvial de la ville.

Monsieur JAUBERT rappelle qu'il a été inscrit au budget la somme de 10 200 € en prévision de cette demande au compte 657382 (organismes publics divers).

**Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Attribue une subvention de 10 200 € à l'ASA CADENET-PUYVERT
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents y afférents

Le Maire
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance
Valérie GRANGE